

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 28/003/2008 – ÉFAI
2 octobre 2008

Informations complémentaires sur l'AU 79/08 (AMR 28/01/2008, 25 mars 2008) – Craintes d'emprisonnement pour raisons d'opinion / Préoccupations d'ordre juridique

ÉQUATEUR

**Guadalupe Llori (f), ancienne gouverneure (*prefecta*)
de la province d'Orellana**

Après avoir passé près de dix mois en prison, Guadalupe Llori a été acquittée de tous les chefs d'inculpation retenus contre elle le 19 septembre. Selon les termes de son acquittement, elle aurait dû être libérée immédiatement mais elle a été retenue quelques jours en raison d'une confusion administrative et du fait que les autorités n'ont pas pris les mesures voulues à son sujet.

Guadalupe Llori a été élue gouverneure de la province d'Orellana le 17 octobre 2004. Elle représente le Mouvement de l'Union plurinationale Pachakutik – Nouveau Pays, un parti d'opposition. D'après son avocat et certaines organisations locales, elle a été accusée d'avoir organisé une grève qui a interrompu la production de pétrole à Dayuma, une commune de cette province d'Amazonie (nord-ouest du pays). Elle a été arrêtée à son domicile par des soldats de l'armée équatorienne le 7 décembre 2007, accusée de sabotage et de terrorisme dans le cadre de cette grève. D'autres chefs d'inculpation, de fraude, ont été retenus contre elle après son placement en détention, vraisemblablement dans le but de la maintenir en prison assez longtemps pour que ses fonctions lui soient retirées.

Guadalupe Llori a été acquittée de toutes les charges dont elle faisait l'objet. On ignore cependant si elle pourra reprendre son poste de gouverneure au vu de sa longue période de détention.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment.